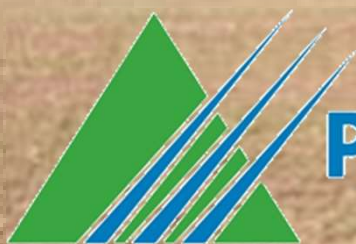


# Projet de mise en œuvre d'une réglementation de boisements

Commune de Bainghen

Construction des périmètres

15 décembre 2016



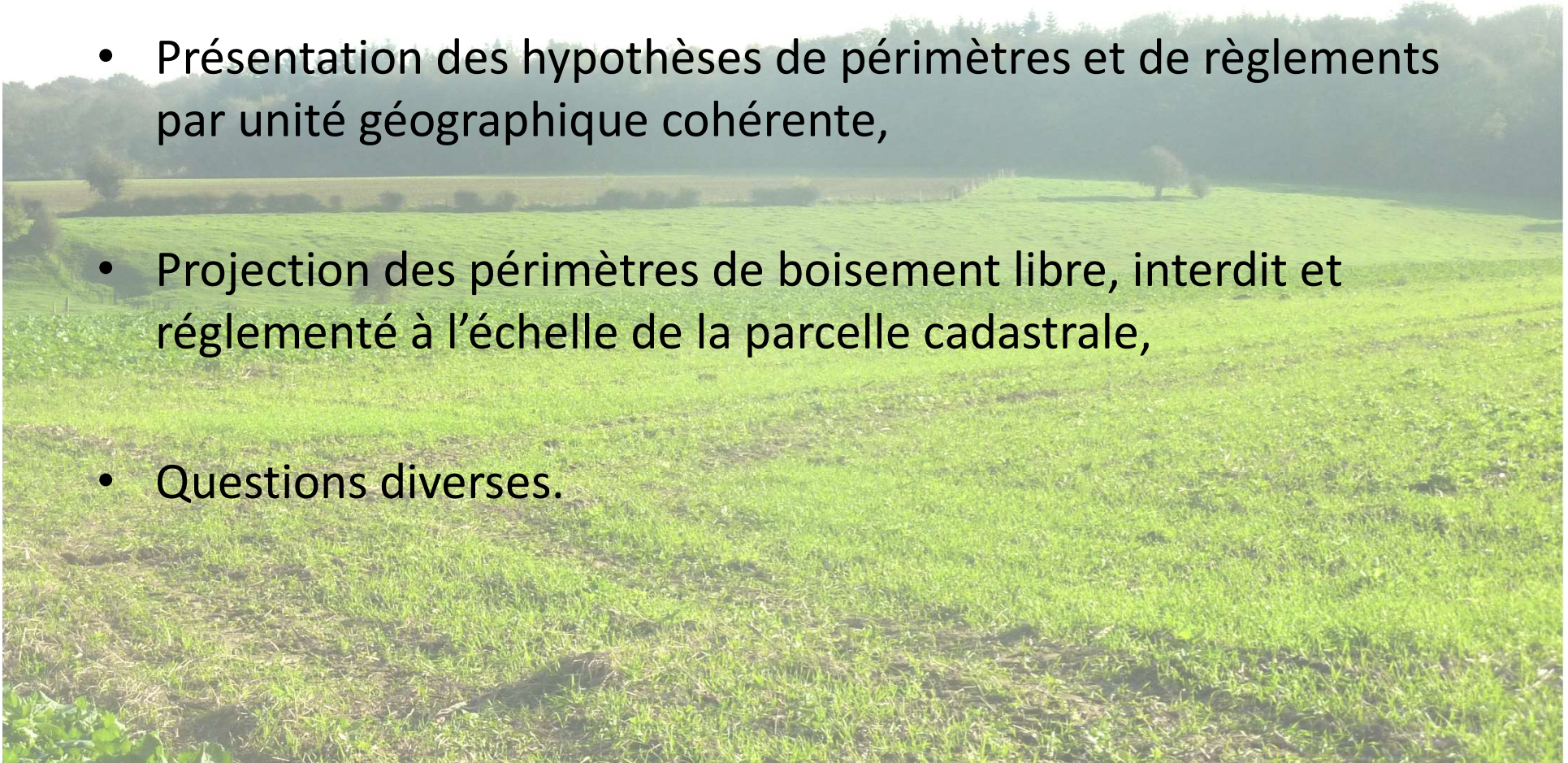
**Pas-de-Calais**  
Le Département



agence | | \_ noyon  
Le paysage dans toutes ses dimensions

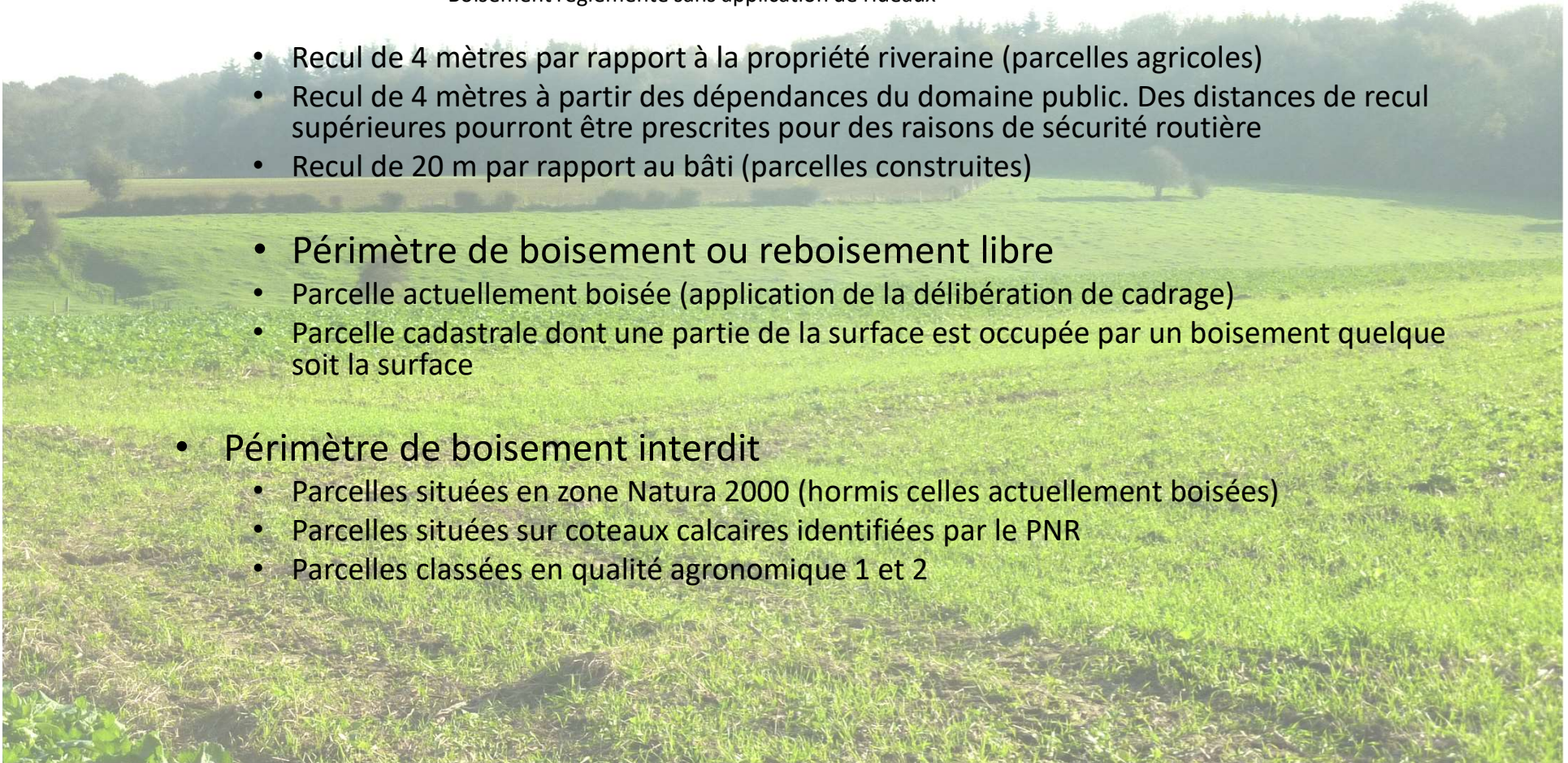
# Ordre du jour

- Rappel des critères retenus pour l'élaboration des périmètres,
- Présentation des hypothèses de périmètres et de règlements par unité géographique cohérente,
- Projection des périmètres de boisement libre, interdit et réglementé à l'échelle de la parcelle cadastrale,
- Questions diverses.



# Critères retenus

- Périimètre de boisement réglementé
  - Accroche à un massif boisé d'une surface de 4 ha minimum
    - 2 scénarios :
      - boisement réglementé sur 2 rideaux
      - Boisement réglementé sans application de rideaux
  - Recul de 4 mètres par rapport à la propriété riveraine (parcelles agricoles)
  - Recul de 4 mètres à partir des dépendances du domaine public. Des distances de recul supérieures pourront être prescrites pour des raisons de sécurité routière
  - Recul de 20 m par rapport au bâti (parcelles construites)
- Périimètre de boisement ou reboisement libre
  - Parcelle actuellement boisée (application de la délibération de cadrage)
  - Parcelle cadastrale dont une partie de la surface est occupée par un boisement quelque soit la surface
- Périimètre de boisement interdit
  - Parcelles situées en zone Natura 2000 (hormis celles actuellement boisées)
  - Parcelles situées sur coteaux calcaires identifiées par le PNR
  - Parcelles classées en qualité agronomique 1 et 2



## Proposition de réglementation suite au 3 novembre

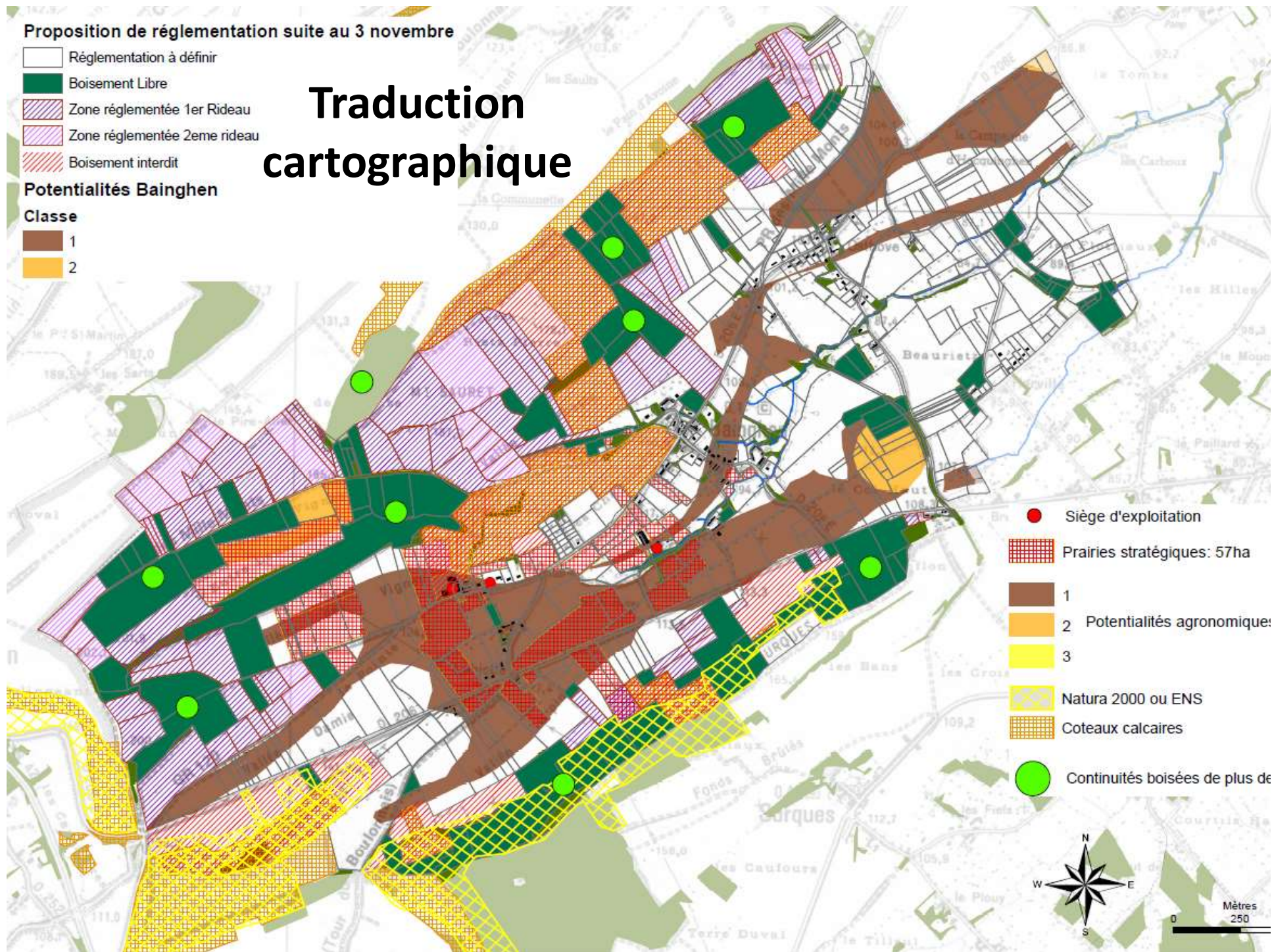
- Réglementation à définir
- Boisement Libre
- ▨ Zone réglementée 1er Rideau
- ▨ Zone réglementée 2eme rideau
- ▨ Boisement interdit

## Potentialités Bainghen

### Classe

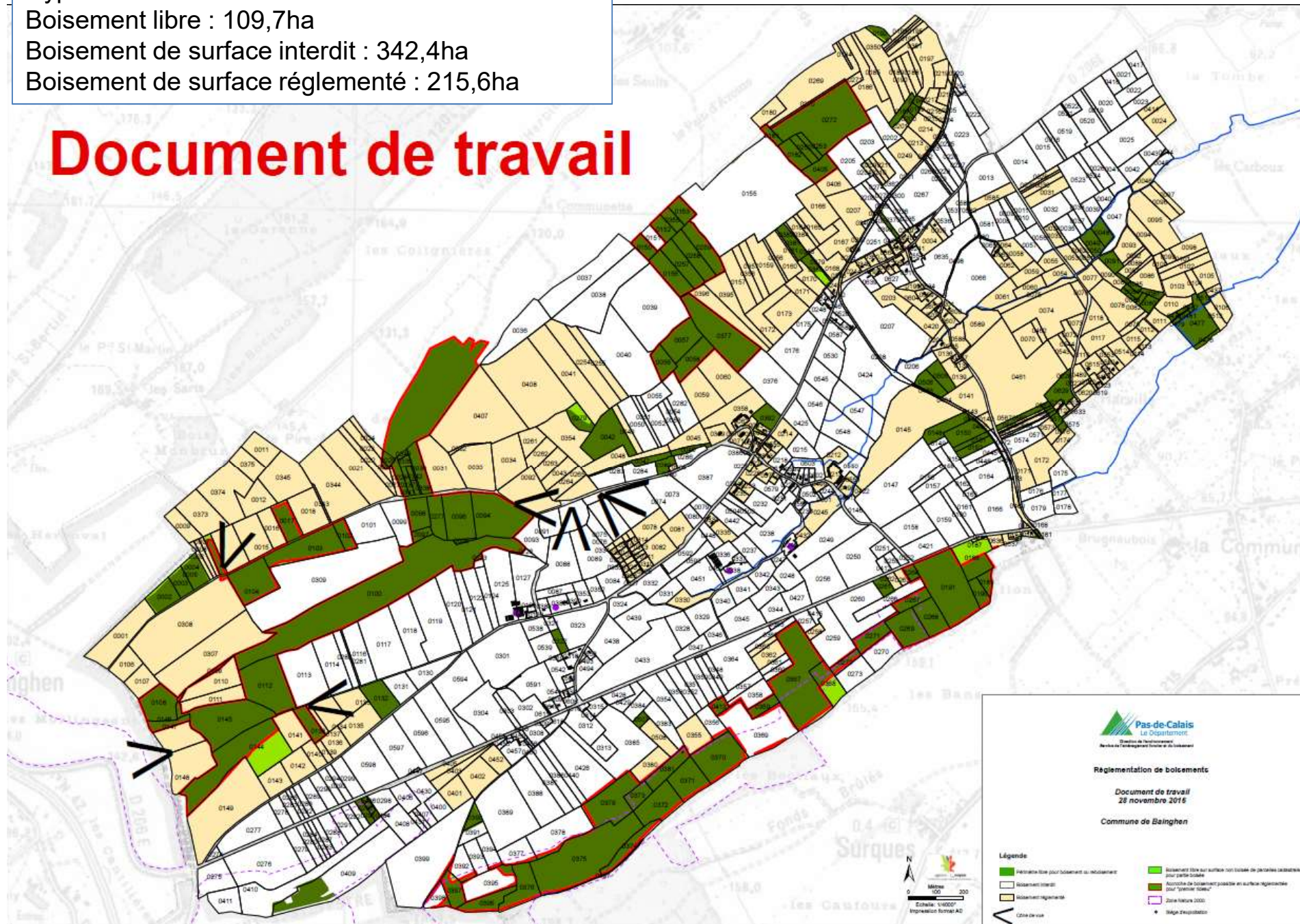
- 1
- 2

# Traduction cartographique



Hypothèse sans rideaux :  
Boisement libre : 109,7ha  
Boisement de surface interdit : 342,4ha  
Boisement de surface réglementé : 215,6ha

# Document de travail



  
Pas-de-Calais  
Le Département  
Département de l'Environnement et du Climat

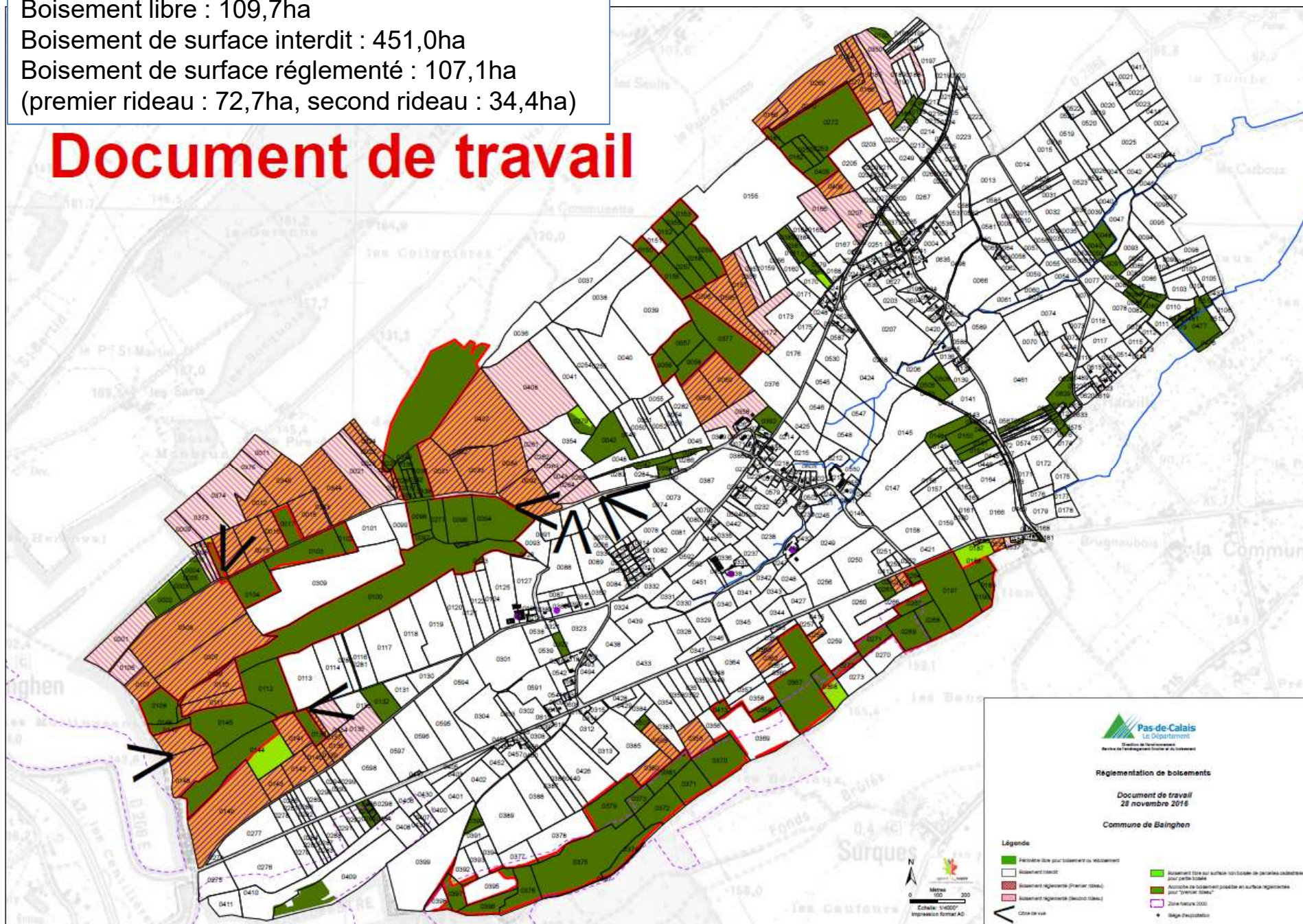
Réglementation de boisement

Document de travail  
28 novembre 2015

Commune de Bainghen

Hypothèse avec 2 rideaux :  
Boisement libre : 109,7ha  
Boisement de surface interdit : 451,0ha  
Boisement de surface réglementé : 107,1ha  
(premier rideau : 72,7ha, second rideau : 34,4ha)

# Document de travail



# Contenu du règlement

- [projet règlement.docx](#)



# Prochaine étapes/Calendrier

- Réunion de Commission Communale d'Aménagement Foncier qui aura pour objet de :
  - Valider les projets de périmètre
  - Valider le projet de règlement
  - Demander l'organisation d'une enquête publique au Président du Conseil départemental

